

Faculté de philosophie et lettres



GERM2432 Stratégies de communication orale dans l'entreprise : néerlandais

[30h+30h exercices] 9 crédits

Cette activité se déroule pendant toute l'année

Enseignant(s): Erik De Schepper
Langue d'enseignement : Néerlandais
Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Au terme du cours, l'étudiant devra être capable d'appliquer les principes généraux de stratégies de communication dans l'entreprise au domaine néerlandophone et devra avoir développé un savoir-faire communicatif oral de niveau B2 (Cadre européen commun de référence - CECR) en néerlandais.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours introduit les principes généraux de la communication, en particulier les composantes linguistiques, sociolinguistiques, pragmatiques et culturelles de l'interaction. Une attention particulière sera accordée aux caractères distinctifs des stratégies de communication dans le monde néerlandophone.

Cette partie plus générale sera suivie d'une présentation détaillée des stratégies à mettre en oeuvre dans les activités orales de communication propres à l'entreprise: exposés face à des publics divers, participation à des débats, animation de réunions, négociations commerciales, conversations téléphoniques, etc.

Les exercices qui accompagnent le cours permettront aux étudiants de simuler des prises de parole dans des situations professionnelles diverses. Leurs performances seront enregistrées et feront l'objet d'un commentaire détaillé.

Résumé : Contenu et Méthodes

Les thèmes suivants seront abordés : 1) Introduction générale à la communication orale ;
 2) Particularités de la communication orale dans l'entreprise (style de direction, motivation psychologique, etc);
 3) Spécificité de la culture d'entreprise de langue néerlandaise (termes d'adresse, stratégies de politesse, stratégie de communication selon le sexe de l'interlocuteur, etc) ;
 4) Communication intérieure à l'entreprise (informations données au personnel, réunions internes, exposés, etc) ;
 5) Communication vers l'extérieur de l'entreprise y compris communication interculturelle avec les partenaires étrangers (entretien d'embauche, informations et conseils à la clientèle, conversation téléphonique, conférence de presse, etc)

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis : avoir atteint le niveau 'B1' au niveau des compétences orales en néerlandais (Cadre européen commun de référence (CECR)).

Evaluation : Examen oral : prise de parole dans une situation professionnelle donnée.

Encadrement : Le volume 2 (30h) est assuré par l'Institut des Langues Vivantes.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

MULT21MS Première année de master en communication multilingue, à finalité spécialisée en langues des affaires (9 crédits)

MULT22MS Deuxième année de master en communication multilingue, à finalité spécialisée en langues des affaires (9 crédits)